

Sacco et Vanzetti



A La Vence Scène, Jacques Dau et Jean-Marc Catella incarnent Nicola Sacco et Bartolomeo Vanzetti le vendredi 4 mars à 20h30. L'occasion de se replonger dans l'Amérique des années 20 et de (re) découvrir le destin de ces anarchistes italiens victimes d'un scandale judiciaire qui a conduit deux innocents à la chaise électrique.

Renseignements / réservations :
04 76 56 53 63.



A venir



Montagnes

Jeudi 3 mars à 18h30 est programmé le vernissage de l'exposition de Jean-Pierre Genevey, un paysagiste qui raconte "ses montagnes".

A découvrir en mairie jusqu'au 13 mars.



Concert jeune public

Mardi 8 mars à 19h, la Cie Illimitée donne à La Vence Scène "Quand je serai petit", un concert mêlant instruments classiques et électro. Les artistes sont lauréats Talent

Musique Jeune Public 2015. Réservations :
04 76 56 53 63.



actualité

TAI CHI SENIORS

ATCO lance un nouveau cours de tai chi/Qigong anti-âge ouvert aux seniors les mardis de 11h à 12h à l'Espace Europe. Animés par un kinésithérapeute acupuncteur, ils débutent le mardi 8 mars prochain et deux séances sont offertes aux nouveaux inscrits.

En savoir + : 04 76 75 04 89

ou www.atco-qigong-taichi.com.

ROCK-DOC À LA BIB'

En 1997, Eric Clapton (voix et guitare) a formé avec Steve Gadd (batterie), Marcus Miller (basse et clarinette), Joe Sample (claviers) et David Sanborn (saxophone) "Legends", un groupe éphémère qui s'est produit sur scène dans le cadre du festival de jazz de Montreux. La Bibliothèque Barnave propose de revivre ce moment de grâce en projetant samedi 5 mars à 17h le documentaire produit par Eagle Vision qui retrace cette aventure jazz rock exceptionnelle. Une sélection de titres et de livres accompagne cet événement.

Pratique : entrée libre.



DES GESTES QUI SAUVENT !

En février, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS 38) organise des initiations aux premiers secours dans une quarantaine de casernes. A Saint-Egrève, la prochaine session est programmée pour le samedi 20 février de 14h à 16h.

Inscriptions et renseignements : 04 76 27 99 10, gs.stegreve.chef@sdis38.fr.

+ de dates et
de lieux de formation :



JOBS D'ÉTÉ : La Ville et la MEEN relancent

la campagne de recrutement pour les jobs

d'été. Les candidats (de plus de 18 ans)

ont jusqu'au 7 mars prochain pour adresser

CV et lettres de motivation à la MEEN.

En savoir + : 04 76 13 18 05.

RESERVATIONS : les réservations pour "De la rue au Moulin rouge",

la comédie musicale que donne Saint-E Olympia le 12 mars

à La Vence Scène sont ouvertes : 06 17 32 61 36 ou jc.lafran@gmail.com

ville



SÉCURISATION

La pose des filets nécessaires à la sécurisation du Néron commence à la mi-février et doit se poursuivre jusqu'au mois de mars. Ces travaux, menés sur les sites du Muret et de Terrafrance nécessitent l'hélicoptère de matériel de chantier sur les pentes du Néron. En outre, jusqu'au 29 avril, la circulation des véhicules et des piétons est interdite sur le chemin de Fougirou permettant l'accès au massif.

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 1^{er} au 31 mars est organisée une enquête publique concernant le projet de mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Egrève. Elle a pour objet de permettre la réalisation du projet de renouvellement urbain sur le site "TMV". Le dossier est disponible en mairie où un registre d'enquête est mis à la disposition du public. Le commissaire enquêteur tient des permanences le 7 mars de 9h15 à 12h15, le 22 mars de 13h30 à 16h30 et le 31 mars de 16h30 à 19h.

Observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées par courriel à urbanisme@mairie-st-egreve.fr ou par courrier à Mme le Commissaire enquêteur 36 avenue du Général de Gaulle 38120 Saint-Egrève.

En savoir + : www.saint-egreve.fr.

TRAM : COUPURES NOCTURNES

A partir du 22 février et jusqu'à la mi-mars environ, des travaux d'entretien des réseaux électriques de la ligne E du tram doivent être réalisés pendant la nuit. Afin de permettre la mise en place de ce chantier, les tramways ne circuleront plus à Saint-Egrève à partir de 22h30 et les voyageurs tardifs seront pris en charge par des bus de substitution.

Profitant de l'opportunité, ERDF va intervenir pendant cette période pour mener un chantier de renouvellement de fourreaux électriques entre la rue des Mails et l'impasse du Châtelet. Il nécessite un alternat qui sera donc mis en place lors de l'interruption de la circulation sur la ligne E.

SERVICE URBANISME : changement d'horaires, à compter du 1^{er} mars, le service urbanisme de la Ville est fermé au public les mardis et jeudis matin. En savoir + : 04 76 56 53 17.

RUE DE LA RICARDE : la rue est barrée jusqu'au 21 février pour permettre des travaux de renouvellement des conduites d'eaux usées. Une déviation est mise en place via la rue des Sablons

RECENSEMENT

A l'instar de toutes les communes de plus de 10 000 habitants, Saint-Egrève est concernée par le recensement qui se déroule jusqu'au samedi 27 février. Il ne reste donc que quelques jours aux personnes ayant reçu la visite des enquêteurs de l'INSEE pour transmettre les informations statistiques qui permettront de mieux connaître la commune. Pour ce faire elle peuvent remplir le questionnaire papier distribué par les agents recenseurs ou répondre à celui disponible sur www.le-recensement-et-moi.fr.

infos pratiques

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h, et tous les soirs (sauf le dimanche) de 19h à 20h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 20 au 26/02 : Pharmacie de Prédiu, 1 rue du drac 04 76 75 31 67

Du 27/02 au 04/03 : Pharmacie Chalier, Domaine Barnave, 04 76 75 43 42

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62

Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93

Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Samu : 15

Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10

Urgence dépannage Gaz naturel : 0800 47 33 33

Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

Le supplément

Dépôt légal - février 2016 - 8 200 ex.

Directeur de publication : Geneviève Ducarre

Directeur de la communication : François Hernandez

Rédaction : Service communication

Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex

Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps

Impression : Imprimerie du Pont de Claix

Saint-Egrève



l'agenda du 18 février au 8 mars 2016

JUSQU'AU 28 FÉVRIER

Vacances d'hiver : stages, animations et sorties avec l'Association Familiale pour les 3-12 ans et le Pôle jeunesse pour les 12-17 ans.

JEUDI 18 FÉVRIER

Inscriptions auprès de l'USSE ski de piste au foyer Jean Balestas pour la sortie organisée à Courchevel le dimanche 21 février. 20h30.



Du 22 AU 26 FÉVRIER

Atelier Graines d'artistes : dessin, peinture, modelage, initiation à l'histoire de l'art... stage pour les 4-14 ans proposé par LABO.

En savoir + : 06 86 32 15 82

ou latelierbleuorange@gmail.com

Stage d'aquarelle enfants-ados proposé par Haut en couleurs et animé par Marie-Pierre Coiffard à l'Espace Visancourt.

En savoir + : 06 88 23 45 89

ou www.haut-en-couleurs.fr.

JEUDI 25 FÉVRIER

Inscriptions auprès de l'USSE ski de piste au foyer Jean Balestas pour la sortie organisée à "La Rosière-La Thuile" le dimanche 28 février. 20h30.

SAMEDI 27 FÉVRIER

Basket, l'équipe N3 de l'USSE reçoit Pierre-Bénite au gymnase Jeannie Longo à Saint-Martin le Vinoux. 20h.

DIMANCHE 28 FÉVRIER

Basket, l'équipe de pré-nationale féminine de l'USSE reçoit Nivolas Vermelle à la Halle Jean Balestas. 15h30.

MARDI 1^{ER} MARS

Clôture des inscriptions pour le repas dansant organisé par Saint-Egrève Accueil le samedi 12 mars à l'Espace Robert Fiat à 12h. En savoir + : 04 57 79 06 14.

Clôture des inscriptions pour l'atelier floral proposé par Floriscola le lundi 14 mars. De 15 h à 17h, ou de 18h30 à 20h30.

Inscriptions : 06 03 03 31 37

ou floriscola@gmail.com.

Ciné-Résistance "Sacco & Vanzetti" à La Vence Scène en partenariat avec l'ANACR. 20h.

Du 3 AU 13 MARS

Exposition "Invitation à une promenade picturale" par Jean-Pierre Genevey dans les salles d'exposition du Château Borel. Entrée libre le jeudi de 16h à 19h, le vendredi, samedi et dimanche de 14h à 17h30 en présence de l'artiste.

JEUDI 3 MARS

Présentation des "métiers de l'immobilier" à la Maison de l'Emploi et de l'Entreprise du Néron par des professionnels du secteur. Envoi de CV et lettres de motivation avant le 22 février. 18h30.

En savoir + : 04 76 13 18 05.

Inscriptions auprès de l'USSE ski de piste au foyer Jean Balestas pour la sortie organisée à "La Clusaz" le dimanche 6 mars. 20h30.

VENDREDI 4 MARS

Loto du club des Mails à l'Espace Visancourt. 14h.

Théâtre, "Sacco et Vanzetti" avec Jacques Dau et Jean-Marc Catella à La Vence Scène. 20h30.

Billetterie : 04 76 56 53 63.

SAMEDI 5 MARS

Yoga, atelier parents-enfants, atelier sur inscription proposé par l'Association Familiale à l'Espace Europe. De 10h à 11h30.

En savoir + : 04 76 75 27 5

associationfamilialestegreve@orange.fr

ou www.af-st-egreve.org.

Basket, l'équipe N3 de l'USSE reçoit Avignon au gymnase Jeannie Longo à St-Martin-le-Vinoux. 20h.

Jazz rock, projection du documentaire "Legends : Live at Montreux 1997" à la bibliothèque Barnave. 17h. En savoir + : 04 76 75 40 63.

Handball, l'équipe senior garçon de l'USSE reçoit Nice à la Halle Jean Balestas. 20h45.

MARDI 8 MARS

Concert jeune public, "Quand je serai petit" par la Compagnie Illimitée à La Vence Scène. 19h.

Billetterie : 04 76 56 53 63 ou www.lavencescene.saint-egreve.fr

LA VENCE SCÈNE cinéma

▶ Zootopie

Le 18 février à 15h et 17h30 ; le 19 fév. à 15h (3D) et 17h30 ; le 20 fév. à 15h, 17h30 et 20h (3D) ; le 21 fév. à 15h et 17h30 ; le 22 fév. à 15h (3D) et 17h30 ; le 23 fév. à 15h, 17h30 et 20h.

▶ Les saisons

Le 18 février à 20h ; le 19 fév. à 20h ; le 20 fév. à 20h30 ; le 21 fév. à 20h ; le 22 fév. à 18h ; le 23 fév. à 15h30.

▶ Joséphine s'arrondit

Le 18 février à 15h30 et 20h30 ; le 19 fév. à 15h30 et 17h30 ; le 20 fév. à 15h30 ; le 22 fév. à 20h30.

▶ Jane got a gun

Le 21 février à 17h30 ; le 22 fév. à 20h30 (VOSTF) ; le 23 fév. à 20h30.

▶ Les délices de Tokyo (VOSTF)

Le 19 février à 20h30 ; le 20 fév. à 18h ; le 21 fév. à 20h30 ; le 23 fév. à 18h.

▶ Tout en haut du monde

Le 18 février à 17h30 ; le 21 fév. à 15h30 ; le 22 fév. à 15h30.

▶ Alvin et les Chipmunks – à fond la caisse

Le 24 février à 14h et 16h30 ; le 25 fév. à 14h ; le 26 fév. à 17h30 ; le 27 fév. à 14h et 16h ; le 28 fév. à 14h et 16h.

▶ Chair de poule

Le 24 février à 18h ; le 25 fév. à 14h ; le 26 fév. à 20h (3D) ; le 27 fév. à 14h.

▶ La tour 2 contrôle infernale

Le 24 février à 16h ; le 25 fév. à 16h et 20h30 ; le 26 fév. à 17h30 ; le 28 fév. 14h.

▶ Amis publics

Le 24 février à 14h et 20h30 ; le 25 fév. à 16h et 18h ; le 26 fév. à 15h et 20h ; le 27 fév. à 18h ; le 28 fév. à 16h.

▶ 45 ans

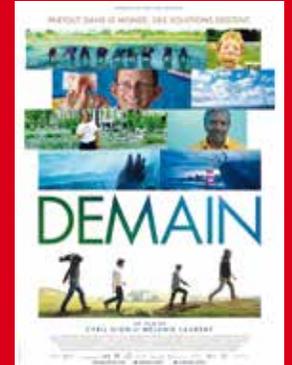
Le 24 février à 18h30 ; le 25 fév. à 20h30 ; le 1^{er} mars à 20h.

▶ Steve Jobs

Le 24 février à 20h30 ; le 28 fév. à 20h30 ; le 29 fév. à 20h.

▶ Fatima

Le 25 février à 18h30 ; le 27 fév. à 20h ; le 28 fév. à 18h30.



▶ Le petit prince

Le 26 février à 15h ; le 27 fév. à 15h.

▶ Demain

Le 27 février à 20h30 ; le 28 fév. à 18h.

▶ Marguerite

Le 28 février à 20h30.

▶ La tête haute

Le 29 février à 20h.

▶ Sacco et Vanzetti

Le 1^{er} mars à 20h (ciné-Résistance avec l'ANACR)

▶ The revenant (interdit -12 ans)

Le 2 mars à 15h et 20h ; le 3 mars à 20h (VOSTF) le 4 mars à 17h30 ; le 5 mars à 14h30, 17h30 (VOSTF) et 20h30 ; le 6 mars à 14h30 et 17h30 ; le 7 mars à 20h (VOSTF).

▶ Heidi

Le 2 mars à 15h30 ; le 5 mars à 15h ; le 6 mars à 17h30.

▶ Les Tuche 2

Le 2 mars à 18h ; le 5 mars à 20h ; le 6 mars à 15h.

▶ Les innocentes

Le 2 mars à 20h30 ; le 6 mars à 20h30 ; le 7 mars à 20h.

▶ Nahid (VOSTF)

Le 2 mars à 18h ; le 3 mars à 20h ; le 5 mars à 18h ; le 6 mars à 20h30 ; le 8 mars à 20h.

▶ Point break

Le 4 mars à 20h30 (3D).

▶ Chocolat

Le 7 mars à 14h.



web+

Conseil municipal

13 délibérations étaient à l'ordre du jour du Conseil municipal du 10 février dernier. Pour ce premier conseil de l'année, les élus municipaux présents étaient invités à se prononcer sur des projets urbains importants ou concernant le secteur scolaire.

Ainsi, parmi les thèmes évoqués, deux délibérations foncières ont concerné le quartier de Prédieu et la poursuite de la réalisation du nouvel ensemble immobilier situé aux abords du square Armand Nordon. C'est dans l'ambitieux plan de rénovation des bâtiments scolaires que la Ville mène depuis des années qu'entre pour sa part la déclaration préalable de travaux dans le groupe scolaire de Prédieu. Explications.

Prédieu : le Square a son Domaine



Le futur Domaine du Square

Lancés il y a plusieurs mois, les travaux du Domaine du Square avancent bon train et participent à faire évoluer les abords du square Armand Nordon et de la RD 1075. Sur ce tènement doit à terme s'élever un ensemble immobilier qui comptera six bâtiments de quatre étages répartis en quatre îlots.

En tout, ces petits immeubles compteront 92 logements. Ensemble mixte, le "Domaine du Square" doit à terme regrouper 29 appartements destinés à être loués par la SDH en fonction de critères sociaux et 14 logements qui seront proposés à la vente par Isère Habitat dans le cadre de l'accession sociale à la propriété. Enfin, 49 appartements seront pour leur part proposés à la vente par Accelia et Safilaf à des particuliers en accession libre à la propriété.

Lieu de vie

Mais si le volet "logements" de ce projet est important, il ne le résume pas totalement. En effet, en rez-de-chaussée de ces petits immeubles doivent s'implanter des commerces. Ainsi, dans l'immeuble actuellement en cours

de réalisation le long de la RD 1075, un local de 225m² recevra prochainement les activités de la pharmacie voisine. En plus de cet espace, un local d'activités de 85 m², deux commerces de 165 m² et 34 m², une grande cellule commerciale de 450 m² ou encore un local "associatif" de 80 m² seront installés dans ce périmètre.

2016

Le bâtiment E du "Domaine du Square" qui regroupe 14 logements et les futurs locaux de la pharmacie doit être livré fin 2016 alors que la deuxième tranche de cette opération doit, elle, débuter dès le mois d'avril prochain.



14 LOGEMENTS SENIORS

Dans le Domaine du Square qui est actuellement en cours de construction, 14 des 29 logements locatifs sociaux seront labellisés Habitat Senior. Ces appartements permettront d'accueillir dans les meilleures conditions possibles un public de seniors auquel ils seront adaptés. Outre des abords soignés et des parties communes facilement accessibles, les logements seniors sont spécialement aménagés pour permettre aux personnes âgées d'y habiter le plus longtemps possible. Ils sont en outre situés à proximité de commerces et de services. Les personnels des bailleurs sociaux sont spécialement formés pour répondre aux attentes des seniors dont le quotidien doit aussi être facilité grâce à des partenariats passés avec des associations de services d'aide à la personne et d'animation sociale. Enfin, et c'est sans doute essentiel, ces habitations réservées aux seniors sont implantées dans le cadre de logements mixtes ce qui favorise les relations intergénérationnelles.

A noter : le local associatif de 80 m² est destiné à recevoir notamment les activités du Club Rencontre et Loisirs, l'association du 3^e âge du quartier.

467 824

En vendant 467 824€ à Isère Habitat un terrain estimé à 720 000€ par les Domaines, la Ville réalise une "moins-value" de 252 176€. Cette somme est prise en compte au titre des dépenses déductibles en faveur du logement social dans le cadre de la loi SRU solidarité renouvellement urbain.

MARS : c'est au mois de mars que sera finalement "déconstruit" l'ancien bâtiment qui abritait notamment le Pôle Jeunesse. Le terrain récupéré permettra la poursuite de la construction du "Domaine du Square"

Rénovation de l'école de Prédieu, c'est parti !



Le groupe scolaire "Paul Giraud"

Lors du conseil, une déclaration préalable de travaux concernant l'école élémentaire mixte 1 de Prédieu a été adoptée. Celle-ci permet notamment d'envisager des travaux d'amélioration énergétique comme l'isolation thermique par l'extérieur, la réfection de

menuiseries et d'éclairages, mais aussi la mise aux normes réglementaires ou encore des travaux d'amélioration fonctionnelle. Bref, une délibération pas si anodine que ça puisqu'elle ouvre la porte à un chantier qui doit s'étaler sur trois ans et auquel va être consacré un

effort d'investissement d'un million d'euros. En 2016, cette rénovation va donc se concentrer sur le bâtiment de l'école élémentaire qui doit notamment être isolé par l'extérieur et dont les menuiseries vont être reprises afin d'améliorer le confort des élèves tout en diminuant les consommations énergétiques. En outre, la fresque aujourd'hui passée de la cour va faire place à de nouvelles peintures nettement plus fraîches !

Ce chantier s'inscrit dans un mouvement global de requalification des locaux des six groupes scolaires publics de Saint-Egrève que la Ville a initié en 2011 et qui devrait se terminer d'ici à 2019-2020. Ce plan de "rénovations lourdes" vient s'ajouter aux travaux d'entretien courant réalisés tout au long de l'année dans les différentes écoles de Saint-Egrève.

1 000 000

C'est en euros la somme que la Ville investira durant les trois années à venir pour rénover l'école de Prédieu.

Le plan de rénovation des groupes scolaires



2011 : La Gare

L'école de la Gare est le premier groupe scolaire à avoir été requalifié en profondeur. 430 000 € ont permis à l'équipement de bénéficier d'une rénovation de grande ampleur. Outre la réfection des menuiseries, le remplacement de la chaudière, l'isolation par l'extérieur et l'embellissement des façades, un gros effort a été apporté à la mise en accessibilité du site. Ainsi, des rampes d'accès ont été aménagées, les seuils ont été adaptés, des mains courantes installées le long des escaliers et divers "petits" aménagements réalisés.



2012-2013 : Pont de Vence

Deuxième volet du plan de rénovation des écoles de la Ville : le groupe scolaire du Pont de Vence a à son tour fait l'objet d'importants aménagements qui ont notamment permis l'isolation par l'extérieur du bâtiment des classes élémentaires mais aussi la réfection de la chaufferie, le remplacement des sanitaires ou encore la mise en accessibilité de l'école maternelle. Au total, ce sont 467 000 € dont 125 000 € rien que pour les travaux d'amélioration énergétique qui ont été consacrés à ce groupe scolaire dont le restaurant scolaire a, en 2013, été agrandi grâce à la création d'une extension de 36 m².



2014-2015 La Montagne

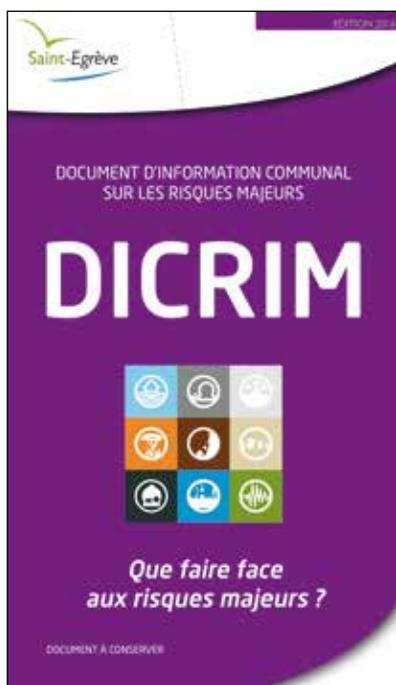
Deux ans et 1 012 000 € auront été nécessaires pour la rénovation des écoles élémentaires et maternelles de la Montagne. A noter, si les travaux de rénovation énergétique et fonctionnels ont été réalisés en 2014 dans l'école mixte 2 et en 2015 dans l'école maternelle, ceux-ci avaient été précédés en 2011 par un chantier de mise en accessibilité qui avait notamment permis de mettre en fonction un escalier transformable en ascenseur pour permettre aux personnes à mobilité réduite de rejoindre le restaurant scolaire. Restaurant scolaire qui a fait l'objet d'une extension d'une vingtaine de m² en 2014.

A NOTER

2018-2019: l'école Barnave bénéficiera à son tour d'une rénovation "lourde". L'école Rochepleine, la plus récente, n'a pour sa part pas besoin de subir un tel chantier et la Ville n'y réalise donc des travaux d'entretien courant.

Prévention

Lors du conseil municipal, une convention a été passée entre la Ville et l'Etat pour la mise en place d'un Système d'Alerte et d'Information des Populations (SAIP) à la caserne des pompiers de Saint-Egrève. Celle-ci permet d'avertir les Saint-Egrévois lors de la survenue d'un événement majeur. Pour tout savoir sur ces alertes et sur les Risques majeurs en général, la Ville vient d'ailleurs de ré-éditer son Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) disponible en mairie ou sur le site internet www.saint-egreve.fr.



Le saviez-vous ?

QU'EST-CE QU'UNE CONVENTION ?

Le dernier conseil municipal a été l'occasion pour les élus de s'exprimer sur six projets de convention.

Pour mémoire, une convention permet de fixer, pour une ou plusieurs années, les engagements respectifs de deux partenaires comme une association et une administration autour d'un projet défini. Elle comporte des indications sur les moyens financiers alloués et les modalités d'évaluation de la qualité des actions menées.

Le Conseil en bref

- ▶ **FONCIER** : désaffectation et déclassement d'un tènement immobilier rue de Prédieu (délibération n°1 : contre 6 ; pour 26) Cession de terrains à Isère Habitat dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme immobilier à Prédieu (délibération n°2 : contre 6 ; pour 26).
- ▶ **TRAVAUX** : Déclaration préalable pour la mise en accessibilité de l'Espace Europe (délibération n°3 : unanimité) et pour la rénovation énergétique de l'école mixte I du groupe scolaire de Prédieu (délibération n°4 : unanimité).
- ▶ **CONVENTIONS** : Convention bipartite avec Saint-Martin-le-Vinoux pour réaliser un ouvrage de protection du bâti existant (délibération n°5 : unanimité) ; convention avec l'association Dépann'Familles pour la garde à domicile en urgence et de courte durée (délibération n°6 : unanimité) ; convention avec l'Etat dans le cadre de l'installation d'une sirène communale au Système d'Alerte et d'Information des Populations (délibération n°8 : unanimité) ; Convention de mise à disposition par Grenoble Alpes Métropole d'un agent de catégorie B auprès de la Ville (délibération n°10 : unanimité) ; Convention de mise à disposition par la Ville de Saint-Egrève de ses Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) auprès de l'Association Familiale (délibération n°11 : unanimité) ; Convention de mise à disposition par la Ville de Saint-Egrève d'un agent de catégorie C auprès de l'Association Familiale (délibération n°12 : unanimité).

▶ **PETITE ENFANCE** : Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère pour le fonctionnement du Relais Assistantes Maternelles en 2016 (délibération n°7 : unanimité).

▶ **DIVERS** : Ressources humaines, suppression et création de postes (délibération n°9 : unanimité) ; Désignation de représentants du conseil municipal au conservatoire d'Espaces Naturels Isérois Remarquables (délibération n°13 : L. Amadiou : 6 ; B. Coiffard : 26).

MÉTROPOLE : LES NOUVEAUX INTERLOCUTEURS

Le 1^{er} janvier dernier, la Métropole qui a désormais en charge la compétence eau potable et voirie, a mis en place de nouveaux contacts :

Eau potable :

Abonnements : 04 76 56 53 20
Factures : 04 76 56 53 20
Dépannage : 04 76 59 58 17

Voirie : 0 800 805 807

c'est le n° unique pour signaler à la Métropole tout problème de voirie.

EN SAVOIR plus

▶ **Le prochain conseil municipal** aura lieu le mercredi 6 avril 2016 à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

▶ Pour s'informer

Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur www.saint-egreve.fr à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

▶ Expression politique :

Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville www.saint-egreve.fr.

Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".